

DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté ministériel du 3 août 2005 relatif au diplôme universitaire de technologie dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur ;

Vu les pièces justificatives produites par M. MATHIEU RIBARDIERE, né le 11 février 1991 à Poitiers (086), en vue de son inscription au Diplôme Universitaire de Technologie, spécialité Génie thermique et énergie ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes et au stage prévus par les textes réglementaires ;

Le **DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE**, spécialité **GÉNIE THERMIQUE ET ÉNERGIE**,

est délivré à **M. MATHIEU RIBARDIERE**
au titre de l'année universitaire 2010-2011.

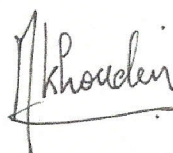
Fait à Poitiers, le 6 octobre 2011

Le titulaire

Le Président

Le Directeur de l'I.U.T.

*Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités*



N° POITIER 9069986

Jean-Pierre GESSON

Majdi KHOUDEIR

Martine DAOUST

/2011201003773